Ecrit par Echo du Mardi le 9 mai 2025

Arnaque massive aux immatriculations Sirene

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 mai 2025

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) alerte l'ensemble des entreprises sur une fraude en cours aux immatriculations Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements). Des personnes mal intentionnées envoient des courriers aux entreprises pour leur demander de confirmer leur immatriculation en s'acquittant d'une somme de 90 à 100€. Il s'agit d'une arnaque : l'immatriculation est totalement gratuite**.**

Pour rappel, voici le processus légal d'immatriculation :

- **Pour obtenir une immatriculation** : l'inscription se fait sur le site du Guichet unique
- **Pour télécharger son avis de situation** attestant de son immatriculation : il faut se connecter au site sirene.fr https://avis-situation-sirene.insee.fr/

Aucun courrier n'est envoyé par la poste. L'immatriculation est totalement gratuite.

L.G.